VOTRE COMPTE DE PARTAGE DES PROFITS EST SUR LE POINT DE **CROÎTRE!**

LA PRIME D'ACCROISSEMENT est une façon de vous remercier pour vos contributions à l'accroissement des ventes et des profits de votre magasin. Si vous y êtes admissible*, votre prime d'accroissement est déposée dans votre compte à la fin juin.

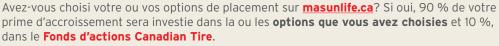


COMBIEN RECEVREZ-VOUS? VOTRE PRIME D'ACCROISSEMENT DÉPEND:



* Vous êtes automatiquement admissible à une prime d'accroissement si vous ne travaillez pas à un centre de service, avez travaillé au moins 1 000 heures en 2017 (~ 20 heures par semaine) à un seul magasin et étiez toujours employé au même magasin le 1er mai 2018. * Si vous avez travaillé moins de 1 000 heures ou travaillez à un centre de service, vous pourriez être admissible à une prime d'accroissement. Demandez à votre marchand si vous répondez aux critères d'admissibilité.

VOUS AVEZ VOTRE
PRIME... QUELLE
EST LA PROCHAINE
ÉTAPE?





Si vous **n'avez pas** choisi vos placements, 90 % de votre prime d'accroissement sera investie dans le **Fonds BlackRock (BLK) prudent** et 10 %, dans le **Fonds d'actions Canadian Tire**.

Si votre prime d'accroissement est supérieure à la cotisation maximale permise à votre compte du Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB), l'excédent sera déposé dans la partie REER du régime. Si vous n'avez pas choisi de placement, le REER est investi à 100 % dans le **Fonds BLK prudent**.

C'EST VOTRE ARGENT - FAITES-LE FRUCTIFIER!

Saviez-vous que le **Fonds BLK prudent peut ne pas être l'option idéale pour vous** - surtout si vous n'utilisez pas votre argent avant longtemps. Ce fonds présente un risque moins élevé, ce qui signifie qu'il pourrait ne pas produire les meilleurs rendements au fil des ans (comparativement à certaines autres options du régime).

Besoin d'aide pour choisir? Choisissez vos placements dès aujourd'hui



Pour commencer, utilisez l'**outil de répartition de l'actif** sur **masunlife.ca**. Ce simple questionnaire vous aidera à choisir le meilleur fonds en fonction de votre profil d'investisseur.

Appelez le **Centre de service à la clientèle de la Financière Sun Life**, au **1 866 733-8612**, si vous avez besoin d'aide pour comprendre les résultats de l'outil de répartition de l'actif ou les options de placement.



Lisez le **rapport annuel de 2017** pour vous renseigner sur chaque option de placement. Visitez http://partagedesprofitsrapportannuel2017.ca pour accéder au rapport, ou consultez-le sur **partagedesprofits.ca**!

Mettez à jour vos renseignements



Vous changez de magasin?





Quand avez-vous constaté ou apprécié la valeur du Régime de partage des profits? Si le régime vous a aidé d'une certaine façon, petite ou grande, nous voulons le savoir.



Enregistrez une courte vidéo de 20 secondes où vous racontez l'impact que le Régime de partage des profits a eu dans votre vie - et aidez les autres à tirer le maximum du régime!

Voici comment créer votre vidéo:

- Portez votre uniforme Canadian Tire.
- Utilisez la caméra de votre téléphone demandez à quelqu'un de vous filmer ou posez le téléphone sur un support (ex. des livres).
- Placez la caméra à la hauteur de vos yeux, ne regardez pas vers le bas.
- Enregistrez en format paysage (sur le côté) et placez-vous au centre du cadre (voir le graphique ci-dessous).
- · Assoyez-vous près d'une fenêtre ou allumez quelques lampes dans l'arrière-plan.
- · Si vous avez accès à deux téléphones, utilisez-en un pour filmer la vidéo et l'autre pour enregistrer le son.



Placez le téléphone qui enregistre le son à côté de vous, le microphone vers le haut.



Lorsque vous avez activé l'enregistrement audio et vidéo, tapez deux fois dans vos mains avant de raconter votre histoire pour nous permettre de synchroniser le son et l'image lors du montage.

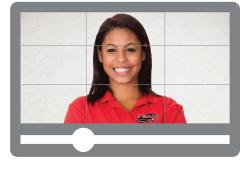
- · Si vous n'avez pas accès à deux téléphones, minimisez les bruits de fond, comme la télé ou le four à micro-ondes.
- Limitez-vous à 20 secondes. Notez quelques points que vous voulez mentionner dans votre vidéo.
- · Racontez votre histoire deux fois du début à la fin, sans pauser l'enregistrement. Nous utiliserons la meilleure prise.

Voici comment soumettre votre vidéo:

- Allez au https://wetransfer.com/ et cliquez sur « Vers la version gratuite ».
- Glissez et déposez votre fichier vidéo et audio et envoyez-le par courriel à profitsharingplan@morneaushepell.com.
- Dans votre message, incluez votre nom, votre poste, le numéro et l'emplacement (ville et province) de votre magasin.
- Envoyez votre vidéo d'ici le 31 août 2018!



Nous montrerons votre vidéo dans de futures communications sur le Régime de partage des profits!



Assoyez-vous au centre du cadre et regardez directement dans la caméra!



Si vous ne voulez pas envoyer de vidéo, vous pouvez envoyer un égoportrait à <u>profitsharingplan@morneaushepell.com</u> et être un visage du Régime de partage des profits! En soumettant une photo ou une vidéo, vous acceptez qu'elle soit utilisée dans de futures communications sur le Régime de partage des profits.

Avez-vous des questions au sujet du Régime de partage des profits?

Visitez partagedesprofits.ca: votre source de renseignements n° 1 sur le régime



Envoyez un courriel à profitsharingplan@morneaushepell.com pour vous inscrire à notre liste de distribution - c'est écologique et ça vous permet de vous tenir au courant sur le régime.

Parcourez **masunlife.ca** ou appelez le **Centre** de service à la clientèle de la Financière Sun Life, au 1 866 733-8612, ouvert de 8 h à 20 h, HE, tous les jours ouvrables. Le service est offert dans plus de 190 langues.